



CAHIER DES CHARGES du tour de qualification

« Championnat du Monde Amateurs – WAGC édition 2024 » Sélection de l'Équipe de France

Cette charte a pour objectif de garantir la qualité d'organisation du Championnat National de sélection de l'équipe qui représentera la France lors du Championnat du Monde Amateurs WAGC 2024.

Le Championnat de la WAGC-France est une compétition prestigieuse, attirant de ce fait, un grand nombre de golfeurs.

Ce Championnat est régi selon le cahier des charges suivant :

Présentation :

Le WAGC est le plus grand championnat du monde de golf, dédié aux amateurs.

46 pays sont en compétition.

Le WAGC est ouvert à tous les niveaux d'index ; il est mixte et ouvert aux juniors.

Toutes les étapes se font en NET laissant une chance identique à chaque joueur(se).

Le Championnat débute, au choix des golfs participants, par un tour qualificatif, soit :

- en individuel : 3 séries (Série 1 : 0-10,4, série 2 : 10,5-20,4 et série 3 : 20,5-25,4), avec 1 joueur qualifié par série.

- en scramble à 2 : 2 séries (0-15,4 et 15,5-25,4), avec 1 équipe qualifiée par série.

Les joueurs gagnants poursuivront en finale, en individuel dans leur série respective (Série 1 : 0-5,4, série 2 : 5,5-10,4, série 3 : 10,5-15,4, série 4 : 15,5-20,4 et série 5 : 20,5-25,4) sur le Golf de Chantilly l'un des plus beaux parcours de France le jeudi 20 juin 2024.

Les 5 gagnants (1 de chaque série) constituent l'Équipe de France qui concourt en équipe et en individuel au Championnat du Monde WAGC.

Formule de jeu :

Le golf décide de la formule de jeu (identique pour les 2 jours) : Individuel ou Scramble à 2.

Individuel - Stableford – sur 2 dates

Sera prise en compte la meilleure des deux cartes en NET dans chacune des 5 séries.

Série 1 : 0-10,4, série 2 : 10,5-20,4 et série 3 : 20,5-25,4

6 joueurs par série sont requis pour valider les qualifications.

Dans la mesure où une série ne met pas en compétition un minimum de 6 joueurs, elle est jumelée à la série immédiatement voisine.

Exemple : série A : index 0 à 10,4 = 2 joueurs et série B : index 10,5 à 20,4 = 6 joueurs.

Jumelage A et B : Index série 0 à 20,4 = 8 joueurs et 1 qualifié en NET.

Le joueur qualifié réintègre sa série d'origine pour le tour national.

Scramble à 2 - Stableford - sur 2 dates

Sera prise en compte la meilleure des deux cartes en NET de l'équipe dans chacune des 2 séries.

Série 1 : Index 0 à 15.4 et série 2 : Index 15.5 à 25.4.

Le joueur ayant le meilleur index déterminera la série de jeu de l'équipe. Il recevra 0.35 points de son index.

Le 2ème joueur(se) recevra 0.15 points de son index, mais quel que soit ce dernier, il sera **limité à l'index maximum de la série de l'équipe.**

12 équipes minimum sont requises pour valider les qualifications en 2 séries.

Dans la mesure où une série ne met pas en compétition un minimum de 6 équipes, les 2 séries seront jumelées.

Droit de jeu et green fee :

Le golf décide :

- de ses droits de jeu et
- du prix du green fee pour les non-membres (avec un **tarif spécial compétition** permettant d'accueillir un maximum de joueurs).

Les golfs disposant de solutions de restauration pourront proposer en option des packages tournoi + restauration.

Les golfs disposant de solutions d'hébergement pourront proposer en option des packages tournoi sur 2 jours consécutifs + hébergement

ENGAGEMENTS WAGC :

- **Les joueurs de chaque série (en individuel) ou les deux joueurs de chaque équipe des 2 séries (en scramble), arrivés premiers seront qualifié** pour poursuivre en individuel le championnat en finale nationale à Chantilly le 20 juin 2024. Ils intégreront leur série respective, avec une participation financière réduite.

ENGAGEMENTS DU GOLF :

Communication

- Tout programme ou calendrier édité par le golf doit annoncer cette compétition.
- Le golf s'engage à informer ses membres et éventuellement ceux des clubs alentours, du déroulement de la compétition.
- Le golf s'engage à installer des affiches annonçant la compétition.
- Le golf s'engage à afficher le règlement de la compétition.
- Le golf s'engage à communiquer à la WAGC-France la liste complète des joueurs inscrits avec leur numéro de Pass WAGC au plus tard la veille de chaque tour du tournoi.
- Le golf s'engage en l'absence de Pass à encaisser pour le compte de WAGC le montant de 15€ pour 1 journée ou 30€ pour 2 journées de qualification et à rétrocéder ces fonds sous un délai de 8 jours à compte de l'établissement de la facture correspondante.
- Le golf devra communiquer à WAGC-France la liste complète de ces joueurs avec leurs **e-mails** et **numéro de téléphone** au plus tard le jour de chaque tour du tournoi.
- Le golf s'engage à faire connaître à WAGC les désistements et les inscriptions de dernières minutes avant le début du tournoi.

Compétition

- Le golf s'engage à prévenir WAGC-France de toute situation exceptionnelle concernant le parcours, le calendrier des compétitions ou le club en général.
- Le golf s'engage à assurer la gestion sportive de la compétition.
- Le golf s'engage, si le nombre des équipes est impair lors de la formule de jeu "Scramble", à faire partir l'équipe esseulée avec 1 ou 2 joueurs ne faisant pas partie de la compétition afin de marquer la carte de score.
- Le golf s'engage à communiquer à WAGC-France la liste complète des résultats au plus tard 24h après chaque tour du tournoi.